

N° 27.299.24/09

DATE DE
CONVOCATION

18 février 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 27

Présents 20

Votants 25

Objet :

Mise en place
d'Autorisation de
Programme - Principe

DÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX NORD

MAIRIE
DE
GRAVIGNY



***EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

Etaient présents :

Didier CRETOT, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT (arrivé à 18h45), Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Marcel VANOT, Maxime HUMBERT (arrivé 18h40), Patrik WATEL, Brigitte BOULAT-DAUFRENE, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD,

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme DAMERON Florence à Mr ALBERT Marc
Mr LEVEAU Pascal à Mr CRETOT Manuel
Mr BENOUDA Abdelkader à Mr PERREAU David
Mme PIQUET Florence à Mr LATOUCHE Christophe
Mr LECOQ Jean Pascal à Mr TANQUEREL Jean-Luc

Absents :

Mme DUCHESNE Jocelyne
Mme LEBLANC-GONSARD Gwendoline

A été élue secrétaire de séance : Mme Corine LUCAS

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997,

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du CGCT,

Vu la nécessité de mettre en place une gestion pluriannuelle des investissements,

Considérant le Règlement Budgétaire et Financier,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'APPROUVER le principe de la gestion pluriannuelle des investissements par Autorisations de Programme pour les projets les plus importants

Fait et délibéré à Gragny,

Pour extrait certifié conforme

le Maire

